

CONSOLIDATION : L'engagement d'un pays à maintenir un niveau de tarif donné ou une autre restriction légale (par exemple, en le protégeant de tout accroissement ou changement). (*Binding*)

CONTINGENT : Limite explicite sur les quantités matérielles de produits déterminés qui peuvent être importés ou exportés pendant une période de temps précise, habituellement mesurée d'après le volume, mais quelquefois selon la valeur. Le contingent peut être appliqué sur une base « sélective », avec des limites variables établies selon le pays d'origine, ou sur une base globale qui ne précise que la limite totale et ainsi a tendance à avantager les fournisseurs les plus efficaces. (*Quota*)

CONTINGENT TARIFAIRE : Droit de douane à deux volets. Les importations jusqu'à un certain niveau de contingent sont admises à un tarif de douane inférieur; les importations qui dépassent ce niveau sont admises à un tarif supérieur. (*Tariff Rate Quota*)

CYCLE D'URUGUAY : Négociations commerciales multilatérales entamées dans le cadre du GATT à Punta del Este, en Uruguay, en septembre 1986, et conclues à Genève en décembre 1993; les ententes ont été signées par les ministres à Marrakech, au Maroc, en avril 1994. (*Uruguay Round*)

DÉCLARATION SUR LA FRONTIÈRE INTELLIGENTE : Un plan d'action en 30 points élaboré par le Canada et les États-Unis pour la gestion de la frontière canado-américaine.

DROITS COMPENSATEURS : Droits supplémentaires imposés par le pays importateur pour compenser les subventions gouvernementales dans le pays exportateur, quand les importations subventionnées causent un préjudice important à l'industrie nationale du pays importateur. (*Countervailing Duties*)

ÉVALUATION EN DOUANE : Évaluation par les fonctionnaires des douanes de la valeur des marchandises importées afin de fixer le montant des droits exigibles dans le pays exportateur. Le Code d'évaluation en douane du GATT oblige les gouvernements qui le signent à déterminer la valeur des produits importés principalement d'après leur « valeur transactionnelle », c'est-à-dire le prix qui a été ou qui sera payé pour ceux-ci. (*Customs Valuation*)

GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. De 1947 à 1995, l'institution multilatérale a supervisé le système commercial mondial ainsi que l'accord général régissant le commerce des services (GATT de 1947). En tant qu'organisation, elle a été remplacée par l'OMC en janvier 1995. Le GATT de 1994 (l'accord) a été modifié, et ses articles ont été incorporés dans les nouveaux accords de

l'OMC; il continue de régir le commerce des marchandises. (*GATT: General Agreement on Tariffs and Trade*)

GROUPE DE CAIRNS : Coalition de 18 pays exportateurs de produits agricoles (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Fidji, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Philippines, Thaïlande et Uruguay) qui élabore des propositions dans le contexte des négociations commerciales multilatérales. (*Cairns Group*)

GROUPE DES QUATRE DE L'AMÉRIQUE

CENTRALE : Le El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua mènent actuellement des négociations avec le Canada en vue d'un accord de libre-échange. (*CA4 - Central America Four*)

INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT (IED) :

Capitaux engagés dans une entreprise étrangère. L'investisseur peut prendre le contrôle partiel ou total de l'entreprise. Un investisseur qui acquiert 10 % ou plus des actions d'une entreprise étrangère effectue un investissement direct. (*Foreign Direct Investment*)

LIBÉRALISATION : Réductions des tarifs des douanes et autres mesures qui limitent le commerce international, unilatéralement, bilatéralement ou multilatéralement. (*Liberalization*)

NPF : Traitement de la nation la plus favorisée (article 1 du GATT 1994) exigeant que les pays ne fassent pas de distinction entre les produits en fonction du pays d'origine ou de la destination. (*MFN: Most-favoured-nation treatment*)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques. Organisation composée de pays industrialisés, dont le siège est à Paris et qui est chargée d'étudier une gamme étendue de questions ayant trait à l'économie, au commerce, aux sciences et à l'éducation, ainsi que de collaborer dans ces domaines. (*OECD: Organization for Economic Co-operation and Development*)

OMC : Organisation mondiale du commerce. Établie le 1^{er} janvier 1995 pour remplacer le Secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, elle est la pierre angulaire du système commercial international. (*WTO: World Trade Organization*)

ORGANE D'APPEL DE L'OMC : Organe indépendant composé de sept membres qui, à la demande d'une ou de plusieurs parties à un différend, examine les conclusions des rapports des groupes spéciaux. (*WTO Appellate Body*)

PIB : Produit intérieur brut. Valeur totale des produits et des services produits par un pays. (*GDP: Gross Domestic Product*)